



Association nationale
d'assistance aux frontières
pour les étrangers

REVUE DE PRESSE – Frontière franco-italienne Du 6 au 12 janvier 2018

Frontière « basse »

Soutien à Martine

Vous trouverez ci-dessous un ensemble d'articles, à la fois suite au communiqué de presse AIF / Anafé du 15 décembre 2017 et suite à la journée du 08/01/2018.

-Paris Match, « Une française risque la prison pour avoir aidé des migrants », 16/12/2017, <http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Une-Francaise-risque-de-la-prison-pour-avoir-aide-des-migrants-1419794>

- Blog Médiapart, « Quand les autorités s'en prennent à une militante d'Amnesty International », 23/12/2017, <https://blogs.mediapart.fr/philippe-wannesson/blog/231217/quand-les-autorites-s-en-prennent-une-militante-damnesty-international>

-L'Humanité, « Réfugiés. Martine Landry, jugée pour avoir voulu faire appliquer la loi », 03/01/2018, <https://www.humanite.fr/refugies-martine-landry-jugee-pour-avoir-voulu-faire-appliquer-la-loi-648146>

-Riviera24, « Sottoposta a processo l'attivista Martine Landry, la solidarietà di Amnesty International Liguria », 05/01/2018, <https://www.riviera24.it/2018/01/sottoposta-a-processo-lattivista-martine-landry-la-solidarieta-di-amnesty-international-liguria-274859/>

-Médias Presse, « Une responsable d'Amnesty International poursuivie pour avoir facilité l'entrée illégale en France de deux immigrés clandestins », 07/01/2018, <http://www.medias-presse.info/une-responsable-damnesty-international-poursuivie-pour-avoir-facilite-lentree-illegale-en-france-de-deux-immigres-clandestins/85862/>

-Nice Matin, « La responsable niçoise d'Amnesty International jugée ce lundi pour avoir fait passer la frontière à deux migrants mineurs », 08/01/2018, <http://www.nicematin.com/justice/la-responsable-nicoise-damnesty-international-jugee-ce-lundi-pour-avoir-fait-passer-la-frontiere-a-deux-migrants-mineurs-193073>

-Le Figaro, « Une responsable d'Amnesty International poursuivie pour aide aux migrants », 08/01/2018, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/01/06/01016-20180106ARTFIG00098-une-responsable-d-amnesty-international-poursuivie-pour-aide-aux-migrants.php>

-Azur TV, « Nice : le procès de Martine Landry renvoyé au 14 février », 08/01/2018, <http://www.nicematin.com/justice/video-aide-aux-migrants-le-proces-de-la-responsable-nicoise-damnesty-international-renvoye-197752>

=>Interview de notre président, Alexandre Moreau.

-France 3 PACA, « Nice : le procès de la militante Martine Landry pour aide aux migrants est reporté au 14 février », 08/01/2018, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes->

[maritimes/nice/martine-landry-militante-amnesty-international-comparait-nice-aide-aux-migrants-1397127.html](http://maritimes.nice/martine-landry-militante-amnesty-international-comparait-nice-aide-aux-migrants-1397127.html)

-Nice Matin, « Vidéo. Aide aux migrants : le procès de la responsable niçoise d'Amnesty International renvoyé », 08/01/2018, <http://www.nicematin.com/justice/video-aide-aux-migrants-le-proces-de-la-responsable-nicoise-damnesty-international-renvoye-197752>

-20 Minutes, « Nice : le procès d'une responsable d'Amnesty International pour aide aux migrants reporté », 08/01/2018, <http://www.20minutes.fr/justice/2198051-20180108-nice-proces-responsable-amnesty-international-aide-migrants-reporte>

-Forum social 06, « Procès de Martine Landry », 08/01/2018, <https://www.forumsocial06.ovh/proces-de-martine-landry/> => lien vers une vidéo du rassemblement devant le palais de justice.

-Géo, « Aide aux migrants : report du procès d'une responsable d'Amnesty », 08/01/2018, <https://www.geo.fr/reportages/aide-aux-migrants-report-du-proces-d-une-responsable-d-amnesty-183441>

-France Inter, « Migrants : les procès pour "délict de solidarité" se multiplient », 08/01/2018, <https://www.franceinter.fr/societe/migrants-les-proces-pour-delit-de-solidarite-se-multiplient>

-Nice Premium, « Le procès reporté au 14 février prochain », 09/01/2018, <http://nice-premium.com/actualite,42/local,5/le-proces-reporte-au-14-fevrier-prochain,22751.html>

-Nice Matin, « La responsable d'Amnesty jugée à Nice : « c'était légal » », 09/01/2018. *Voir ci-dessous*

-Guadeloupe.fr, « Alpes-Maritimes: une responsable d'Amnesty poursuivie pour aide aux migrants », <http://www.guadeloupe.fr/actualites-nationale/alpes-maritimes-une-responsable-damnesty-poursuivie-pour-aide-aux-migrants/>

Pour rappel, le communiqué Anafé / AIF suite à l'audience du 8 janvier 2018 : « Report de l'audience de Martine Landry : Le gouvernement doit mettre fin au « délict de solidarité » », 08/01/2018, <http://www.anafe.org/spip.php?article447>

Autres actualités

-Nice Matin, « L'hommage appuyé du préfet des Alpes-Maritimes à la Police aux Frontières », 08/01/2018, <http://www.nicematin.com/vie-locale/lhommage-appuye-du-prefet-des-alpes-maritimes-a-la-police-aux-frontieres-197813>

-L'express, « Dans les Alpes-Maritimes, la question des migrants divise encore », 11/01/2018, https://www.lexpress.fr/actualite/societe/dans-les-alpes-maritimes-la-question-des-migrants-divise-encore_1974661.html

-C News, « Italie : le cas des migrants de Vintimille », 11/01/2018, <http://www.cnews.fr/monde/video/italie-le-cas-des-migrants-de-vintimille-183835>

Frontière « haute »

-France Info, « VIDEO. Les bénévoles du refuge de Briançon accueillent les migrants qui ont réussi à passer le col de l'Echelle », 07/01/2018, https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/video-les-benevoles-du-refuge-de-briancon-accueillent-les-migrants-qui-ont-reussi-a-passer-le-col-de-l-echelle_2550017.html

-France Info, « VIDEO. "Je marchais seul en pleurant" : amputé des deux pieds après avoir traversé les Alpes pour rejoindre la France, un migrant t é m o i g n é , 08/01/2018, https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/video-je-marchais-seul-en-pleurant-le-temoignage-de-mamadou-un-migrant-ampute-apres-sa-traversee-des-alpes-pour-rejoindre-la-france_2551139.html

-Basta Mag, « Col de l'Echelle : une quarantaine de bénévoles convoqués pour « délit de solidarité » », 10/10/2018, <https://www.bastamag.net/Col-de-l-Echelle-une-quarantaine-de-benevoles-convoques-pour-delit-de>

-France Bleu, « Col de Montgenèvre : l'entrée du paradis pour les réfugiés africains », 11/01/2018, <https://www.francebleu.fr/infos/politique/montgenevre-l-entree-du-paradis-pour-les-refugies-africains-1515603122>

-L'Obs, « Migrants : depuis le "sommet de l'absurde", le maire de Grenoble Eric Piolle interpelle Macron », 11/01/2018, <https://www.nouvelobs.com/monde/migrants/20180111.OBS0504/migrants-depuis-le-sommet-de-l-absurde-le-maire-de-grenoble-eric-piolle-interpelle-macron.html>

Article de Nice Matin – 09/01/2018

Côte d'Azur nice-matin Mardi 9 janvier 2018 14

La responsable d'Amnesty jugée à Nice: « C'était légal »

Martine Landry, 73 ans, a comparu hier en correctionnelle pour « aide à l'entrée » de deux migrants mineurs. Son procès, reporté au 14 février, a suscité une vaste mobilisation citoyenne

Des applaudissements nourris à sa sortie du tribunal, des « bravos » qui fusent, quelques mots de remerciements sous un ciel menaçant... Et voilà tout. Fin du premier acte, dans cette nouvelle affaire de « délit de solidarité » envers les migrants. Martine Landry, 73 ans, la voix, les yeux d'Amnesty International à la frontière franco-italienne, est reconvoquée à la barre le 14 février prochain. « Le jour de la Saint-Valentin! », s'exclament des militants venus la soutenir à Nice.

Ils étaient au moins 150, hier, devant le palais de justice, pour ce premier rendez-vous judiciaire marquant en 2018 sur la Côte d'Azur. Associatifs, politiques, citoyens indignés entendent manifester leur soutien à Martine Landry, responsable d'Amnesty International à Nice. L'intéressée se définit comme « relais régional des personnes déracinées ». Et c'est précisément lors de ses missions auprès des migrants, aux portes de Menton, que Martine Landry est suspectée d'avoir outrepassé son rôle.

Observer et dénoncer

Le 28 juillet dernier, le septuagénaire a accompagné deux jeunes Guinéens depuis un poste-frontière jusqu'aux locaux de la police aux frontières (PAF) à Menton. Elle les a « convoyés pédestrement », dit la procédure. Mais Martine Landry les a-t-elle bien pris en charge côté français, comme elle le soutient? Et ces jeunes migrants étaient-ils tous deux mineurs?

Le parquet de Nice en doute, pour l'un d'eux. Et il considère que ces jeunes Africains étaient en situation irrégulière. La question sera au cœur des débats à venir. Car selon Amnesty, au contraire, les jeunes Guinéens avaient des documents attestant qu'ils relevaient de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

« Ils étaient en situation tout ce qu'il y a de plus régulière! », maintient Martine Landry. Je les ai pris en charge au panneau France et je les ai amenés, tout à fait officiellement, à la PAF à laquelle j'ai demandé d'appeler l'aide sociale à l'enfance. Et ça, c'est la loi! J'ai fait appliquer la loi! » La responsable locale d'Amnesty se dit très surprise par cette convocation au tribunal: « Notre rôle, à Amnesty International, c'est d'observer et de dénoncer. Pour que la loi soit respectée. Or tout ce que j'ai fait était légal. »

Examen approfondi

Faire respecter le droit. Tel est aussi la mission du vice-procureur Brigitte Fumel, qui demande le renvoi de l'affaire. « Puisqu'on entend trop sou-



Martine Landry, hier, à sa sortie du palais de justice, épaulée par M^e Mireille Damiano et les responsables nationaux de ses deux associations: Amnesty International et l'Anafé. (Photos F. Bouton et C. Cirone)

vent dire que la justice fait n'importe quoi », grince-t-elle, la représentante du ministère public souhaite un examen approfondi de la situation des jeunes Guinéens. Et notamment de leur dossier au tribunal pour enfants.

Le tribunal renvoie donc, par respect du contradictoire. Et les débats tournent court. Au grand dépit de M^e Mireille Da-

miano, l'avocate de la défense: « Ce procès était prêt à être évoqué. Tous les éléments permettaient d'établir le cheminement des deux jeunes migrants. Ils ont été refoulés vers l'Italie, qui les a refusés parce que mineurs. Petit circuit classique: estafette, police aux frontières, Garavan, Italie! » M^e Damiano prévient toutefois: « Nous ne craignons pas que la

transparence soit faite sur leur situation. Cela ne changera rien aux carences avérées et aux irrégularités dans la conduite de ces mineurs. »

« Rien à faire là »

Stôt sortie de la salle, Martine Landry affiche elle aussi sa confiance: « Sur le fond, ça ne change rien. Je n'ai rien à faire ici. Et je suis plus déterminée que jamais. »

Elle salue le « soutien extraordinaire », cette « chaîne de solidarité » qui a réuni hier les responsables français et italiens d'Amnesty International, de l'Anafé (à laquelle elle appartient aussi) et bien d'autres associations et responsables politiques de gauche. Martine Landry encourt cinq ans de prison et 300 000 euros d'amende. Mais elle plaidera la relaxe, et assène: « Notre cause est juste. »

CHRISTOPHE CIRONE
cirone@nicematin.fr

St-Vallier et Grasse : des cellules psycholo...